

3 février 2005 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

## Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la présence militaire française en Afrique, notamment pour le maintien de la paix, à Dakar le 3 février 2005.

Messieurs les Officiers Généraux, Sénégalais et Français, Commandant, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer la joie et le plaisir que j'éprouve à être parmi vous, ici, à la pointe de Bel-Air, au 23e Bataillon d'Infanterie de Marine.

Je tiens à remercier tout particulièrement le capitaine de vaisseau Villedieu de Torcy de son accueil chaleureux au sein des Forces françaises du Cap Vert, je lui en saurai gré. Je voudrais aussi remercier toutes celles et tous ceux qui, pour moi mais surtout pour la France, de près ou de loin, ont oeuvré pour assurer le succès de cette visite. C'est avec un intérêt soutenu que j'ai suivi l'ensemble des présentations qui viennent d'être effectuées, vous venez d'effectuer, qu'il s'agisse des missions opérationnelles qui vous sont confiées, ou de la coopération militaire menée avec vos frères d'armes sénégalais.

Permettez-moi, à ce propos, d'adresser un salut particulier au général Fall, Chef d'état-major général des armées, et au général Seck, Haut commandant de la Gendarmerie nationale et Directeur de la justice militaire sénégalaise, et en même temps j'aimerais aussi saluer les militaires sénégalais et africains qui nous honorent de leur présence et de leur amitié. Plus de trois cents années d'histoire partagée et une fraternité d'armes éprouvée sur les champs de bataille, ont forgé dans cette communauté militaire sénégalo-française une indéfectible amitié et surtout un profond respect mutuel. Et cela prend une force particulière ici aujourd'hui, je l'ai bien ressenti.

Les soldats des Forces françaises du Cap Vert savent, mieux que quiconque, l'importance de notre dispositif pré-positionné en Afrique.

Comme vous l'avez très justement rappelé, les bases militaires françaises en Afrique, présentes à la demande des gouvernements africains, forment un réseau maillé et cohérent. Quand une crise se déclenche, c'est à partir d'une de ces bases que sont projetées rapidement et efficacement les premières troupes. Puis ce sont les autres bases qui renforcent les unités engagées. Enfin, et, si cela est nécessaire, les derniers renforts sont envoyés depuis la France. Ce dispositif permet la réactivité et l'efficacité indispensables pour les actions marquées par l'urgence. Il a aussi l'avantage de limiter les coûts.

C'est ainsi que nous avons procédé dernièrement pour des opérations engagées et conçues dans le cadre des organisations régionales et sous mandat de l'ONU, en particulier en République centrafricaine et en Côte d'Ivoire, mais aussi en Sierra Leone ou en Ituri. C'est comme cela aussi que nous agissons pour les missions de coopération ou les missions à caractère humanitaire, comme nous avons pu le faire en Ethiopie, au Mozambique ou à Madagascar.

Bien sûr, ce dispositif des forces pré-positionnées n'est concevable qu'avec l'accord bien évidemment des pays hôtes. Nous ne l'imposons pas, cela va de soi, car nous n'avons pas vocation à rester, je l'ai déjà dit, là où nous ne serions pas souhaités.

Ce dispositif traduit avant tout une volonté, celle de nos partenaires africains, qui entendent

préserver un faisceau d'amitiés et un faisceau d'intérêts communs. Il symbolise aussi, de façon concrète, ce climat de confiance partagée entre partenaires qui se connaissent bien et qui s'apprécient.

L'exemple de la relation franco-sénégalaise est, à ce titre, un exemple éloquent. La présence, dans un pays ami et avec son accord, d'un dispositif militaire important renforce la sécurité du pays hôte et, au-delà, celle de la sous-région. Il garantit le respect d'accords passés entre États, et contribue à la sécurité de tous. Il donne surtout du sens à cette relation particulière qui lie nos deux pays et en particulier, chacun le sait, le Sénégal et la France.

Ce dispositif facilite également la coopération avec les armées nationales. Votre présentation, Commandant, l'a bien souligné. A travers l'ONU, le G8 et ses coopérations bilatérales, la France apporte tout son appui à l'ambition africaine de se doter d'une capacité autonome de maintien de la paix et de règlement des conflits régionaux.

Qu'elle soit d'ordre opérationnel ou d'ordre technique, je mesure tout l'intérêt de la coopération que nous menons dans un véritable esprit de partenariat, dont nous-mêmes, comme nos amis sénégalais, tirons au total le plus grand avantage.

Concernant la coopération opérationnelle, comment ne pas évoquer ici, au Sénégal, le programme de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix, le programme RECAMP.

En effet, je n'oublie pas que c'est le Sénégal qui fut le premier partenaire du RECAMP, avec le Mali et la Mauritanie. Dès 1998, l'exercice Guidimaka, qui reste encore dans toutes les mémoires, sur le plan technique, donnait pour la première fois vie à ce programme. Exemple de coopération multinationale à dimension sous-régionale, menée sous l'égide de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies, le programme RECAMP est bien adapté à la relation Afrique-France d'aujourd'hui. Avec d'un côté l'Afrique qui prend son destin sécuritaire en main, comme en témoigne la mobilisation de l'Union africaine sur toutes les grandes questions sécuritaires du moment : Darfour, Somalie, Burundi... Avec de l'autre, la France qui souhaite exprimer sa solidarité à ses partenaires, et propose, en conséquence, un partage d'expérience et un accompagnement dans la durée.

Le projet des Ecoles nationales à vocation régionale a lui aussi retenu toute mon attention. Il traduit bien l'esprit de partenariat qui rapproche militaires sénégalais et militaires français. Audelà, il favorise les échanges entre militaires africains eux-mêmes. La présence d'officiers congolais et malgache parmi nous en témoigne aujourd'hui.

Les crises qui frappent plusieurs pays d'Afrique ne peuvent laisser la communauté internationale indifférente, et naturellement, la France se sent concernée au premier chef.

En effet, nous avons toujours cherché à oeuvrer, auprès de nos partenaires africains, pour la paix et la sécurité du continent. Tout nous porte à poursuivre notre engagement, à condition, bien sûr, que ce soit souhaité, dans un climat de confiance partagée et d'amitié réciproque sans lequel rien ne se bâtit.

L'Afrique de son côté, avec l'Union africaine et le NEPAD, est décidée à prendre en main son destin et à sortir du dilemme : "pas de sécurité sans développement, pas de développement sans sécurité". La France, qui soutient l'ambition d'une Afrique forte, l'accompagne dans cette voie. Pour son développement, l'Afrique est engagée dans le NEPAD, que la France, comme vous le savez, soutient depuis l'origine et qui substitue la notion de partenariat à la notion d'assistance. Pour sa sécurité aussi, l'Afrique s'organise afin de mieux répondre aux aspirations légitimes de ses populations qui sont des aspirations à vivre en paix. A cet égard, le récent projet de l'Union africaine créant les brigades sous-régionales, selon le principe des forces en attente, est porteur d'espoir et nous l'encourageons notamment à travers les récentes initiatives du G8. Cette nouvelle organisation de la sécurité du continent, déclinée au niveau sous-régional, mais coordonnée par l'échelon central, doit nous inciter à mieux répondre aux aspirations de nos partenaires africains. Cette démarche d'adaptation n'est pas une démarche nouvelle. Chaque fois qu'avec nos amis africains nous avons ressenti la nécessité d'adapter notre relation, nous avons

su le faire. C'est peut-être à nouveau nécessaire aujourd'hui.

Sans aucun doute, il faut mieux prendre en compte les attentes de l'Union africaine. Il faut probablement aussi mieux adapter notre présence sur le terrain, avec un dispositif à l'écoute des sous-régions. J'ai d'ailleurs donné des instructions dans ce sens à l'État-major des Armées à qui il appartient désormais de faire les propositions nécessaires.

Les missions opérationnelles et les actions de coopération, qui m'ont été présentées et dont j'ai souligné le caractère essentiel, sont le lot quotidien des Forces françaises du Cap Vert. Je sais avec quel c¿ur et quel professionnalisme vous les assumez.

C'est aussi le cas des 16 000 autres militaires français engagés en ce moment hors du territoire national, que ce soit en opérations ou au sein des forces déployées en Afrique. A travers vous, c'est aussi à eux que je m'adresse aujourd'hui, et je veux rendre un juste hommage pour le travail que vous accomplissez loin de notre pays, avec générosité, enthousiasme et compétence, mais aussi discrétion et efficacité.

Je souhaite aussi adresser à la communauté militaire sénégalaise toute ma reconnaissance et toute mon estime, pour ces actions menées ensemble au service de la paix, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire et ailleurs. Elles sont le témoignage concret de cette fraternité d'armes si particulière, qui lie depuis longtemps militaires sénégalais et militaires français.

Au moment d'achever cette rencontre je voudrais redire aux Forces françaises du Cap Vert, ma reconnaissance, mon estime et mon amitié. Je vous remercie.